

Réseaux sociaux : Les nouveaux fossoyeurs des bonnes causes !

Abderrahim DERRAJI - 2022-06-12 18:34:27 - Vu sur pharmacie.ma

À l'heure où la profession pharmaceutique connaît, dans de nombreux pays, un vrai tournant avec un renforcement du rôle du pharmacien, la pratique officinale marocaine stagne depuis des décennies. Cette situation ne peut malheureusement que perdurer tant que les instances professionnelles n'ont pas trouvé l'alchimie nécessaire pour relever les nombreux défis qui se dressent devant la profession. Le projet de loi 98-18 relative à l'Ordre national des pharmaciens est en discussion depuis des années et sa promulgation pourrait demander, dans le meilleur des cas, plusieurs mois supplémentaires. En attendant, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), qui ne communique plus avec ses deux Conseils régionaux, nous interpelle au sujet de la légitimité des instances ordinales à représenter les pharmaciens et à parler en leurs noms. En effet, le CNOP dont le président continue à se démentir pour assurer le «minimum syndical» est dans l'incapacité de jouer le rôle qui lui incombe, notamment en matière de régulation du secteur. Cette instance ne peut pas non plus s'ériger en une vraie force de proposition à même de faire évoluer la profession et la défendre vis-à-vis d'autres intervenants qui ont les yeux rivés sur le monopole du pharmacien. Pour essayer de comprendre ce qui leur arrive, un grand nombre de pharmaciens s'est rué sur les réseaux sociaux. Mais force est de constater que la transformation des idées nobles échangées à travers les forums en initiatives concrètes n'a pas lieu. Le plus souvent, les débats s'éternisent et les pharmaciens finissent par désespérer de voir émerger des leaders capables de leur servir autre chose que de belles phrases et des promesses sans lendemain. Certains pharmaciens sont persuadés que la promulgation de la loi 98-18 suffirait, à elle seule, à effacer tous leurs problèmes, mais il n'en est rien ! La profession a besoin d'une vraie remise en question et d'une transformation disruptive. Pour commencer, le pharmacien doit entamer une mise à niveau et une démarche qualité afin d'améliorer ses pratiques. Ensuite, les organismes professionnels doivent revoir leur mode de fonctionnement. Une structure ne peut parler qu'au nom des pharmaciens qui en sont membres, et elle ne peut le faire que si elle respecte à la lettre les textes qui la régissent. Et pour finir, la profession doit adopter une méthodologie optimisée pour traiter tous les dossiers, non sans avoir brossé un état des lieux et prioriser les différents chantiers. Cette approche au demeurant basique, ne peut donner l'effet escompté que si les pharmaciens entretiennent de bonnes relations entre eux et avec l'administration. Celle-ci est la seule à pouvoir mettre fin à la situation de blocage que connaît la profession. Dans le cas contraire, nos échanges sur les réseaux sociaux ont de beaux jours devant eux !